



Élu-e-s  
du groupe  
Saint-Herblain  
en Commun

Conseil municipal du 15 février 2021

Intervention de **Jean-François TALLIO**

Délibération 8 : **Cuisine Centrale**

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs,

Il nous est demandé de nous prononcer sur les études à mener et la manière dont le groupement de commande va se mettre en place.

Tout cela est technique et les quelques informations sur les objectifs proposés sont insuffisantes pour apprécier votre volonté.

Certes vous écrivez que des produits bio seront utilisés, mais vous ne dites rien de votre ambition!

Vous contenterez vous des 50 % de produits de qualité et durables dont 20% de produits bio demandés par la loi EGALIM, ou affichez vous d'ores et déjà une exigence forte. A Bouguenais par exemple, 80% des produits servis à la cantine sont garantis Bio.

Vous ne dites rien non plus de votre approche des circuits courts :

“La définition des circuits courts, admise par l'administration, correspond à une vente présentant un intermédiaire au plus.

Il ne s'agit donc pas de distance contrairement aux idées reçues.

Mais, pour autant, nous avons des friches à St Herblain disponibles, pour un grand nombre d'entre elles, pour du maraîchage ou une agriculture de proximité. Allez-vous aller en ce sens ? permettant ainsi à des jeunes porteurs de projet de s'installer et de vivre de la terre herblinoise?

Il ne faudrait pas que le groupement de commande veille essentiellement à ce que les prix d'achat des produits soient à bas coût au détriment de la qualité !

Vous affirmez enfin que vous êtes attachés à la démocratie. **Aussi nous vous demandons de faire partie du comité de pilotage de ce projet.**

Je vous remercie de votre attention et des réponses que vous voudrez bien apporter.



Citoyen-nes  
engagé-es